FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



1. Identification

Identificateur de produit KILZ Semi-Transparent Weatherproofing Wood Stain - Cedar Tone

Autres moyens d'identification

Numéro de produit L8301

Usage recommandé Revêtement architectural **Restrictions d'utilisation** Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Masterchem Industries LLC **Fournisseur**

> 3135 Old Highway M Imperial, MO 63052-2834

Téléphone Numéro de téléphone en 636-942-2510 +1 760 476 3962

cas d'urgence

+1 866 519 4752

Code d'accèss 335213

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Dangers pour la santé

> Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 1B Cancérogénicité Catégorie 2 Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B Toxicité pour certains organes cibles -Catégorie 2 (rein)

expositions répétées

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée. Peut induire des anomalies génétiques. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves

pour les organes (rein) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes Prévention

les précautions de sécurité. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des

vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS d'exposition Intervention

> prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements

contaminés et les laver avant réutilisation.

Garder sous clef. Stockage

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires Aucune.

KILZ Semi-Transparent Weatherproofing Wood Stain - Cedar Tone 952294 Version n°: 01 Date de révision: - Date d'émission : 13-Décembre-2019

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination himique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Éthylèneglycol		107-21-1	1 - 5
Bis (1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperi dinyl) sebacate		41556-26-7	0.1 - 1
Carbendazine		10605-21-7	0.1 - 1
Acide sébaçique, methyl1,2,2,6,6-pentamethyl-4- piperidinyl ester		82919-37-7	0.1 - 1
Diuron (iso)		330-54-1	0.1 - 1
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha[3-[3-(2h-benzotriazol-2 -yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hyd roxyphenyl]-1-oxopropyl]ome ga[3-[3-(2h-benzotriazol-2-yl)- 5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxy phenyl]-1-oxopropoxyl]-		104810-47-1	0.1 - 1
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha[3-[3-(2h-benzotriazol-2 -yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hyd roxyphenyl]-1-oxopropyl]ome gahydroxy-		104810-48-2	0.1 - 1
Dioxyde de titane		13463-67-7	0.1 - 1

Remarques sur la composition

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Les concentrations réelles des produits chimiques énumérés ci-dessus sont retenues en tant que secret industriel.

4. Premiers soins

Inhalation

Contact avec la peau

Contact avec les yeux Ingestion

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

ou retardés

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. Œdème. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

KILZ Semi-Transparent Weatherproofing Wood Stain - Cedar Tone

SDS Canada

952294 Version n°: 01 Date de révision: - Date d'émission : 13-Décembre-2019

2/9

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ce produit est miscible dans l'eau.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Mettre le matériau dans des récipients appropriés, couverts et étiquetés. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Туре	Valeur	Forme
Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
Diuron (iso) (CAS 330-54-1)	TWA	10 mg/m3	
Éthylèneglycol (CAS 107-21-1)	STEL	10 mg/m3	Aérosol, inhalable.
		50 ppm	Fraction vapeur
	TWA	25 ppm	Fraction vapeur

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Туре	Valeur	
Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
Diuron (iso) (CAS 330-54-1)	TWA	10 mg/m3	
Éthylèneglycol (CAS 107-21-1)	Plafond	100 mg/m3	

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

	Туре	Valeur	Forme
Dioxyde de titane (CAS 3463-67-7)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
Diuron (iso) (CAS 330-54-1)	TWA	10 mg/m3	
Éthylèneglycol (CAS 107-21-1)	Plafond	100 mg/m3	Aérosol
		50 ppm	Vapeur.
	STEL	20 mg/m3	Particule.
	TWA	10 mg/m3	Particule.
Canada. LEMT de Manitoba (Règle Composants	ement 217/2006, Loi sur la sécur Type	ité et l'hygiène du travail) Valeur	Forme
Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
Diuron (iso) (CAS 330-54-1)	TWA	10 mg/m3	
Éthylèneglycol (CAS 107-21-1)	STEL	10 mg/m3	Aérosol, inhalable.
		50 ppm	Fraction vapeur
	TWA	25 ppm	Fraction vapeur
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co	ntrôle de l'exposition à des age	nts biologiques et chimique	es)
Composants	Туре	Valeur	Forme
Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
	TWA	10 mg/m3	
Diuron (iso) (CAS 330-54-1)	IVVA	10 mg/mo	
Éthylèneglycol (CAS	Plafond	100 mg/m3	Aérosol
Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) Canada. LEMT du Québec, (Minist	Plafond	100 mg/m3	
Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) Canada. LEMT du Québec, (Minist Composants Dioxyde de titane (CAS	Plafond tère du Travail. Règlement sur la	100 mg/m3 santé et la sécurité du trav	rail)
Éthylèneglycol (CAS 07-21-1) Canada. LEMT du Québec, (Minist Composants Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)	Plafond tère du Travail. Règlement sur la Type	100 mg/m3 n santé et la sécurité du trav Valeur	rail) Forme
Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) Canada. LEMT du Québec, (Minist Composants Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) Diuron (iso) (CAS 330-54-1) Éthylèneglycol (CAS	Plafond tère du Travail. Règlement sur la Type TWA	100 mg/m3 I santé et la sécurité du trav Valeur 10 mg/m3	Forme Poussières totales.
Diuron (iso) (CAS 330-54-1) Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) Canada. LEMT du Québec, (Minist Composants Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) Diuron (iso) (CAS 330-54-1) Éthylèneglycol (CAS 107-21-1)	Plafond tère du Travail. Règlement sur la Type TWA TWA	100 mg/m3 santé et la sécurité du trav Valeur 10 mg/m3 10 mg/m3	rail) Forme
Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) Canada. LEMT du Québec, (Minist Composants Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) Diuron (iso) (CAS 330-54-1) Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) Canada. LEMT pour la Saskatchev	Plafond tère du Travail. Règlement sur la Type TWA TWA Plafond	100 mg/m3 a santé et la sécurité du trav Valeur 10 mg/m3 10 mg/m3 127 mg/m3 50 ppm	Forme Poussières totales. Vapeur et brouillard Vapeur et brouillard
Ethylèneglycol (CAS 107-21-1) Canada. LEMT du Québec, (Minist Composants Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) Diuron (iso) (CAS 330-54-1) Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) Canada. LEMT pour la Saskatchev Composants Dioxyde de titane (CAS	Plafond tère du Travail. Règlement sur la Type TWA TWA Plafond wan (Règlements sur la sécurité	100 mg/m3 a santé et la sécurité du trav Valeur 10 mg/m3 10 mg/m3 127 mg/m3 50 ppm et la santé au travail, 1996,	Forme Poussières totales. Vapeur et brouillard Vapeur et brouillard Tableau 21)
Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) Canada. LEMT du Québec, (Minist Composants Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) Diuron (iso) (CAS 330-54-1) Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) Canada. LEMT pour la Saskatchev Composants Dioxyde de titane (CAS	Plafond tère du Travail. Règlement sur la Type TWA TWA Plafond wan (Règlements sur la sécurité Type	100 mg/m3 santé et la sécurité du trav Valeur 10 mg/m3 10 mg/m3 127 mg/m3 50 ppm et la santé au travail, 1996, Valeur	Forme Poussières totales. Vapeur et brouillard Vapeur et brouillard Tableau 21)
Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) Canada. LEMT du Québec, (Minist Composants Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) Diuron (iso) (CAS 330-54-1) Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) Canada. LEMT pour la Saskatchev Composants Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)	Plafond tère du Travail. Règlement sur la Type TWA TWA Plafond wan (Règlements sur la sécurité Type 15 minutes	100 mg/m3 a santé et la sécurité du trav Valeur 10 mg/m3 10 mg/m3 127 mg/m3 50 ppm et la santé au travail, 1996, Valeur 20 mg/m3	Forme Poussières totales. Vapeur et brouillard Vapeur et brouillard Tableau 21)
Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) Canada. LEMT du Québec, (Minist Composants Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) Diuron (iso) (CAS 330-54-1) Éthylèneglycol (CAS	Plafond tère du Travail. Règlement sur la Type TWA TWA Plafond wan (Règlements sur la sécurité Type 15 minutes 8 heures	100 mg/m3 a santé et la sécurité du trav Valeur 10 mg/m3 10 mg/m3 127 mg/m3 50 ppm et la santé au travail, 1996, Valeur 20 mg/m3 10 mg/m3	Forme Poussières totales. Vapeur et brouillard Vapeur et brouillard Tableau 21)

Valeurs biologiques limites Contrôles d'ingénierie

appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

SDS Canada

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un

tablier imperméable.

Protection respiratoire Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition, ils

doivent porter des appareils respiratoires agréés appropriés. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive s'il y a des possibilités de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition sont

inconnus ou dans toutes autres conditions où des respirateurs à adduction d'air filtré ne

fourniraient pas une protection adéquate.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physiqueLiquide.FormeLiquide.CouleurRouge.OdeurLéger

Seuil olfactif Non disponible.

pH 7 - 10

Point de fusion et point de

congélation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition

> 37.2 °C (> 99 °F)

Point d'éclairNon disponible.Taux d'évaporationNon disponible.Inflammabilité (solides et gaz)Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative 1.04

Solubilité

Solubilité (eau) soluble

Coefficient de partage

n-octanol/eau

Non disponible.

Température Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. **Viscosité** 50 - 140 KU (25 °C)

Autres informations

Densité 8.69 lbs/gal
Propriétés explosives Non explosif.

SDS Canada

Non oxydant. Propriétés comburantes

COV 27 g/l (y compris l'eau) (Substance) 96 g/l (excluant l'eau) (Revêtement)

10. Stabilité et réactivité

Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de Réactivité

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Contact avec les yeux

Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. Œdème. Une exposition prolongée

peut causer des effets chroniques.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

toxicologiques

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)

Aiguë

Inhalation

CL50 Rat 3.43 mg/l, 4 heures

Orale

DL50 Rat > 5000 mg/kg

Éthylèneglycol (CAS 107-21-1)

Aiguë Cutané

DL50 9530 mg/kg Lapin

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) Irritant Diuron (iso) (CAS 330-54-1) Irritant Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire. Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

aerminales

Peut induire des anomalies génétiques.

Susceptible de provoquer le cancer. Cancérogénicité

952294 Version n°: 01 Date de révision: - Date d'émission : 13-Décembre-2019

6/9

Carcinogènes selon l'ACGIH

Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Diuron (iso) (CAS 330-54-1) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Diuron (iso) (CAS 330-54-1) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Éthylèneglycol (CAS 107-21-1) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Risque présumé d'effets graves pour les organes (rein) à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Pas un danger par aspiration. Danger par aspiration

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange. Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible. Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs Ce produit contient des composés organiques volatils qui présentent un potentiel de formation

photochimique d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des Instructions pour l'élimination

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de Emballages contaminés

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

IATA

Numéro ONU UN3082

Désignation officielle de transport de l'ONU

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(Diuron (iso), Bis (1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidinyl) sebacate)

Classe de danger relative au transport

9 Classe Danger subsidiaire Ш Groupe d'emballage Dangers environnementaux E3

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

UN number UN3082

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Diuron, Bis **UN proper shipping name**

(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidinyl) sebacate)

KILZ Semi-Transparent Weatherproofing Wood Stain - Cedar Tone 952294 Version n°: 01 Date de révision: - Date d'émission : 13-Décembre-2019 Transport hazard class(es)

Class 9
Subsidiary risk Packing group III
Environmental hazards Yes
ERG Code 9L

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

IMDG

UN number UN3082

UN proper shipping name ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Diuron, Bis

(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidinyl) sebacate)

Transport hazard class(es)

Class 9
Subsidiary risk Packing group III
Environmental hazards

Marine pollutant Yes EmS F-A, S-F

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Sans objet.

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les

produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les

produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

16. Autres informations

Date de publication 13-Décembre-2019

Date de la révision Version n° 01

KILZ Semi-Transparent Weatherproofing Wood Stain - Cedar Tone

952294 Version n°: 01 Date de révision: - Date d'émission : 13-Décembre-2019

Liste des abréviations

Valeur plafond : Limite d'exposition de courte durée - valeur plafond.

IATA: Association du transport aérien international.

Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des

navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac.

Code IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

CL50: concentration létale, 50 %.

DL50: dose létale, 50 %.

MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires.

STEL : Limite d'exposition de courte durée. TDG : Transport des Marchandises Dangereuses. TWA : Valeur moyenne pondérée dans le temps.

Références

HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Avis de non-responsabilité

Masterchem Industries LLC ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

SDS Canada

952294 Version n°: 01 Date de révision: - Date d'émission : 13-Décembre-2019